

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement d'Arras  
Canton d'Arras Nord

n°2023/03/29

**Date de convocation** L'an deux mil vingt trois  
**17 mars 2023** le **LUNDI 27 mars 2023** à 18 Heures 00  
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la  
**Date d'affichage** présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.  
**17 mars 2023**

**Nombre de conseillers** **Étaient présents :**  
Exercice : 26 M. Alain CAYET – M. Guy BRAS – Mme Marie-Antoinette DESHORTIES –  
Présents : 20 M. Jean-Pierre CHARTREZ – Mme Anne-Caroline RATAJCZAK - M. Stéphane FOURNIER –  
Votants : 21 Mme Ghislaine VALENTE— M. Marc SERRA - Mme Sophie LOPEZ – M. Fouad AJARRAY – M.  
Yves RAOULT- Mme Micheline LAURENT - M. Philippe LEFEBVRE- Mme Martine  
DUQUESNOY- M. Patrick BRUGUET — Mme Astrid SAVARY – Mme Corinne DOLLE — M.  
Jean-Claude NOEL- M. Thierry IMBERT — Mme Sandrine SERGEANT - M. Olivier QUIGNON.

**Excusés :**  
Mme Yveline LOURDEL qui donne procuration à Mme Micheline LAURENT  
Mme Chantal DECOCQ  
Mme Audrey TISON  
M. Hubert CHIVET  
Mme Christelle LEBAS

AT **Secrétaire de séance :**  
Mme Ghislaine VALENTE

### Objet : Approbation du Compte Administratif 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Guy BRAS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur le Maire après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : **Voir tableau**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		RECETTES OU EXCEDENT
	DEPENSES DEFICIT	OU	
Résultats reportés			1 639 262,08 €
Part affectée à investiss			775 201,83 €
Opérations de l'exercice	4 191 996,20 €		4 346 879,38 €
Totaux	4 191 996,20 €		5 210 939,63 €
Résultat de clôture			1 018 943,43 €

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES  
Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

LIBELLE	INVESTISSEMENT		RECETTES OU EXCEDENT
	DEPENSES OU DEFICIT	OU	
Résultats reportés	142 336,49 €		
Part affectée à investiss			
Opérations de l'exercice	1 108 571,56 €		2 533 603,69 €
Totaux	1 250 908,05 €		2 533 603,69 €
Résultat de clôture			1 282 695,64 €

au compte 001 (déficit d'investissement reporté)  
au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

LIBELLE	ENSEMBLE		RECETTES OU EXCEDENT
	DEPENSE DEFICIT	OU	
Résultats reportés	142 336,49 €		1 639 262,08 €
Part affectée à investiss			775 201,83 €
Opérations de l'exercice	5 300 567,76 €		6 880 483,07 €
Totaux	5 442 904,25 €		7 744 543,32 €
Résultat de clôture			2 301 639,07 €

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	1 018 943,43 €

au compte 1068 (recette d'investissement)  
au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 28 mars 2023

L'adjoint délégué,



Guy BRAS